

## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION



DENTISTERIE PRÉVENTIVE ET

RESTAURATRICE - DPC 13002425029

Évolutions en dentisterie préventive et restauratrice



Mise à jour du document le 29/01/2026

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser la détermination du risque carieux
- Maîtriser la détection (et l'évaluation) des lésions carieuses
- Maîtriser les outils utilisés pour une détection précoce
- Evaluer l'activité carieuse à l'échelle de la lésion
- Planifier un plan de traitement personnalisé face à la maladie carieuse
- Maîtriser les protocoles opératoires liés aux soins de cario-prévention et aux soins ultra-conservateurs
- Corriger les facteurs de risque liés à l'alimentation et à l'hygiène
- Mettre en œuvre la prévention primaire (fluor, scellements préventifs)
- Maîtriser les procédures cliniques relatives aux :
  - soins non-invasifs (reminéralisation fluorée, vernis au fluorure diamine d'argent et scellements thérapeutiques)
  - soins micro-invasifs (infiltration résineuse)
  - soins invasifs *a minima* (dentisterie restauratrice ultraconservatrice – gestion des lésions carieuses profondes)

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques interactifs

Arbres décisionnels

Mises en situations professionnelles

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Inscription dans le cadre du DPC :**

1. Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. Connectez-vous sur [| Mon DPC \(agencedpc.fr\)](#) puis cliquez sur « Recherche Actions»

- Indiquez le numéro d'action **13002425029**
- Inscrivez-vous à la session souhaitée.

**Inscription hors DPC :** Inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

### FORMATEURS

Pr Sophie Doméjan

### PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

## PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

## NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

## DURÉE

Classe virtuelle : 1 journée de 7 heures

## PROGRAMME

**Module 1 :** Introduction à l'intervention minimale en cariologie et présentation du concept Caries Care International » (CCI™)

**Module 2 :** Détermination et gestion du risque carieux (et intervalle de suivi)

**Module 3 :** Détecter et évaluer les lésions carieuses

**Module 4 :** Décider d'un plan de traitement personnalisé

- Prévention primaire : fluor (et ses alternatives) et scellements préventifs
- Soins non-invasifs : reminéralisation fluorée, vernis au fluorure diamine d'argent et scellements thérapeutiques

**Module 5 :** Décider d'un plan de traitement personnalisé

- Soins micro-invasifs : infiltration résineuse
- Soins invasifs *a minima* en technique directe : dentisterie restauratrice ultraconservatrice ; gestion des lésions carieuses profondes (parapulpaires) ; soins restaurateurs atraumatiques (ART)

## TARIF

De 360€ à 369.60€

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **369.60 €**

Tarif Hors DPC : **360 €**

## CALENDRIER

- **23 avril 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **18 juin 2026**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbd.fr).

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation :** évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation :** le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation :** évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants:** **100%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **74 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

## FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

### DPC :

à hauteur de 346.50€ \*

(\* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC )

En vous inscrivant à la session sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 200 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

## CONFÉRENCE EN LIGNE UFSBD

Retrouvez, en cliquant sur le lien ci-après le replay de la Conférence en Ligne :

« [Scellements de sillons préventifs et thérapeutiques : Quels intérêts pour nos patients ? Comment passer à l'acte ?](#) » animée par le Pr Sophie Doméjean le 12 mai 2022.

## MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

## SPÉCIALITÉ

Pratiques professionnelles

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat